



# les Echos de Vémars

Bulletin Municipal d'information

N° 29 - janvier 2011

En ce début d'année 2011, je souhaite vous adresser au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, tous mes vœux de bonne santé, réussite à chacun de vous, à vos familles, à vos entreprises ainsi qu'à l'ensemble de la population Vémaroise avec une pensée particulière pour ceux qui sont les plus démunis ou qui souffrent de solitude et d'isolement.

L'année 2011 s'ouvre sur la poursuite des projets engagés :

## **Notre zone d'activités le long de l'autoroute.**

Même si la crise a perturbé le rythme de venue des entreprises, une partie des bâtiments est sortie de terre et les premières entreprises viennent de prendre possession des lieux. Je souhaite la bienvenue aux sociétés Materis Paint, Norbert Dantresangle, et Exacompta (arrivée début janvier).

## **Le réaménagement du centre ville et de la place de l'église.**

Les travaux de construction de logements au centre du village entrant dans leur phase finale, il était logique d'engager dans la foulée les travaux de revalorisation des voiries de ce quartier. Nous allons ainsi redonner toute sa place aux piétons pour faire de notre centre ville un endroit où il fera bon se promener et aller faire ses courses. Ce projet comprend notamment l'enfouissement des réseaux, l'amélioration de l'éclairage et des voiries, une



## **Le mot du maire**

réflexion d'aménagement de la place devant l'église.

## **Les travaux de voirie des hauts de Vémars (avenue des Dix Arpents).**

En parallèle de ces travaux, nous initierons en 2011 l'étude de réaménagement des hauts de Vémars (avenue des Dix Arpents). Les travaux devraient être engagés courant 2012.

## **Le parc François Mauriac.**

Après une année d'études, le projet de revalorisation du Parc François

Mauriac entrera dans une phase concrète. Cet illustre écrivain, Prix Nobel de littérature en 1952 a vécu dans l'actuelle mairie et repose dans notre cimetière depuis 1970. La commune a travaillé avec Mr Golinelli, administrateur du musée François Mauriac et l'APEV pour la revalorisation du parc dans lequel il aimait tant déambuler.

J'ai le plaisir de vous annoncer pour courant 2011 la création du Vémars Shooting Club, un centre de ball-trap au sud du stade de foot de Vémars. Le Groupe Tranchant a choisi Vémars pour accueillir ce centre d'envergure nationale, il sera le premier centre français qui réunit trois disciplines autour du « Tir » : le ball-trap, le tir à l'arc et l'arc trap : une nouvelle discipline et une exclusivité en Ile de France (le lanceur propulse un disque en mousse en vol que vous tirez avec votre arc).

## **Une salle des fêtes à Vémars.**

Enfin, j'ai l'immense plaisir d'annoncer la réalisation d'une salle en plein cœur de la zone d'activités courant 2011 destinée notamment à accueillir nos associations le soir mais aussi les administrés lors de fêtes ou de mariages le week-end.

Je sais que les Vémarois et l'ensemble des associations attendaient cette réalisation depuis longtemps ; vous bénéficierez bientôt d'un lieu moderne, éloigné du centre ville afin d'éviter toute gêne sonore

**Pages 1 à 2**

Le mot du maire

**Pages 2 à 6**

Informations Communales

**Pages 7 à 8**

Vie en société

**Pages 9 à 14**

Vie associative

**Page 15**

Histoire

**Page 16**

État civil

auprès de riverains.  
Je salue la venue d'une infirmière libérale Mme BERNIS pour occuper une partie des locaux médicaux au centre ville. Des négociations sont en cours afin que prochainement un kinésithérapeute vienne la

rejoindre.  
Pour conclure, je voudrais faire mienne cette année une citation d'Albert Camus extraite de l'Homme révolté. Alors que nous célébrions, l'an dernier, le 50ème anniversaire de sa disparition, qui

soutenait que : « La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent ». Alors faisons en sorte, en 2011, de faire preuve de générosité, de tolérance et d'amour envers son prochain.

**Le Maire, Frédéric DIDIER**

### **Permanence du Maire :**

Nous vous rappelons que le Maire, Frédéric DIDIER, reçoit sur rendez-vous.  
Prendre contact auprès du secrétariat du Maire.

### **Horaires de la Mairie.**

Tous les jours de 8h30 à 12h et de 15h à 18h sauf le mercredi de 8h30 à 12h ; le samedi de 9h à 12h.  
La Mairie est fermée tous les 4<sup>ème</sup> samedis de chaque mois.  
Nous vous rappelons que le Service Urbanisme est ouvert au public les mardis et jeudis toute la journée et le mercredi matin. Le Service Social est ouvert les mardis et jeudis toute la journée.

**L'accueil de la Mairie est transféré au bureau de poste uniquement les mercredis après-midi de 15h à 18h.**

**Les services administratifs sont fermés au public les mercredis après-midi.  
Seul le standard téléphonique sera assuré.  
La bibliothèque reste ouverte.**

### **Horaires de la poste.**

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h, le lundi de 15h à 18h et le samedi de 9h à 12h.  
Tél : 01.34.68.33.79.

**Police Intercommunale : 0800.88.81.23. (appel gratuit)**

## **Infos... Infos...**

- **Pôle Emploi** Numéro unique : 3949 ou site internet : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)
  - **CAF** Numéro unique : 0810 25 95 10
  - **MDPH** (Maison Départementale Personnes Handicapées) 0800 300 701
  - **Assurance Maladie** Numéro unique : 3646 ou site internet : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)
  - **Assurance Retraite** Numéro unique : 3960 ou site internet : [www.retraite.cnnav.fr](http://www.retraite.cnnav.fr)
    - **Assistance Juridique Gratuite** Numéro vert : 0800 102 102
  - **Professionnels au service des seniors** Site internet : [www.pro.lekiosquebleu.fr](http://www.pro.lekiosquebleu.fr)
    - **Secours Populaire Français**, 28 av Henri Barbusse à Fosses.  
Distribution alimentaire le vendredi de 18h à 19h.  
Vestiaire et permanences le samedi de 10h à 12h. Tél : 01.34.31.80.68.
  - **Secours Catholique**, 82 rue de Paris à Louvres. Accueil le jeudi après-midi de 14h à 16h30.
  - **A.D.M.R.** (Aide à Domicile en Milieu Rural), 19 rue de la Gare à Survilliers, tél : 01.34.68.29.78
    - **Croix Rouge Française**, 30 av Henri Barbusse à Fosses.  
Vestiaire le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h. Tél : 01.34.68.27.21. ou 06.30.27.52.50.  
**Aide ménagère**, rue Jean Jaurès à Survilliers, tél : 01.30.35.01.97.  
Permanence le mercredi de 9h à 12h30.
    - **Arrêt de l'émetteur analogique** le 8 mars 2011.
- Pour tous renseignements complémentaires : site internet : [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)  
ou tél (prix local) : 09.70.818.818. Documentation disponible en Mairie.

# Enquête sur le cadre de vie et de la sécurité.

L'enquête est réalisée sur un échantillon de 25 500 logements. Parmi ces logements, certains se situent sur notre commune. Ces ménages seront interrogés

par un enquêteur de l'INSEE, muni d'une carte officielle. Vous serez prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

## Entretien avec Madame Bernis, Infirmière libérale à Vémars.

9 rue Charles de Gaulle, tél : 06.50.78.68.53

(E-mail : amina.bernis@orange.fr)

Madame Sylvie Audrerie (SA) et Madame Georgette BRAZIER (GB) ont été mandatées par la commission municipale d'information pour interviewer Madame BERNIS, infirmière à Vémars.

**SA/GB :** *Bonjour Madame Bernis. Pouvez-vous brièvement nous décrire votre parcours professionnel ?*

**Mme Bernis :** J'ai travaillé 10 ans au service des urgences à l'hôpital Robert Ballanger à Aulnay sous Bois puis une année de renfort en parallèle avec un poste au SAMU (93). Puis j'ai effectué une spécialité de deux ans en cancérologie ORL. J'ai obtenu mon diplôme d'infirmière à Ville-Evrard (Neuilly sur Marne).

**SA/GB :** *Qu'est-ce qui a motivé le choix de notre commune ?*

**Mme Bernis :** Faisant des remplacements ponctuels à Louvres pour le cabinet Paul Bruel, j'ai eu connaissance d'un appel d'offres de la mairie de Vémars en septembre 2010. Voulant m'installer en tant qu'infirmière libérale, j'ai effectué les démarches auprès de Monsieur le Maire.



**SA/GB :** *Quelles sont vos activités quotidiennes ?*

**Mme Bernis :** Je travaille en partenariat avec le Docteur Paganelli et le laboratoire de Marly la Ville. J'effectue

des prélèvements à partir de 6 heures, des bilans de 7h à 9h (déposés au laboratoire avant 10h), puis des tournées à domicile (pansements, toilettes...) en fonction des demandes des patients sur un secteur géographique Vémars, Villeron, Epiais les Louvres, Chennevières les Louvres.

**SA/GB :** *Quel a été l'accueil des Vémarois ?*

**Mme Bernis :** Surpris mais j'ai été très vite acceptée par tous.

**SA/GB :** *Quels sont vos jours et horaires d'ouverture ?*

**Mme Bernis :** Du lundi au dimanche, accueil physique au cabinet aux mêmes horaires que le Docteur Paganelli. Mes autres rendez-vous sont pris sur appel téléphonique.

**SA/GB :** *Quel message désirez-vous transmettre ?*

**Mme Bernis :** Travailler dans les meilleures conditions adaptées aux soins et besoins des patients en restant à l'écoute de tous et plus particulièrement des seniors.

## Centre de Loisirs.

### HALLOWEEN

**V**endredi 29 octobre dernier nous avons fêté Halloween.

Après la traditionnelle chasse aux bonbons dans le village, un goûter était ensuite proposé dans la cantine de l'école primaire qui avait été totalement transformée. En effet toute la semaine précédente, les enfants du centre de loisirs ont fabriqué d'« horribles » décorations et creusé de nombreuses citrouilles pour l'occasion.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette fête, tant aux organisateurs (petits et grands) qu'aux participants qui sont venus nombreux.

**M. RENARD**



### NOËL :

**L'**après-midi du samedi 11 décembre, les enfants et leurs familles étaient invités à la fête de Noël organisée par le centre de loisirs et la municipalité au complexe sportif. Celui-ci était décoré pour l'occasion par toutes les jolies œuvres réalisées par les enfants du centre de loisirs.

Au cours de cet après-midi, plusieurs stands étaient proposés : le maquillage, l'atelier de création de guirlandes, le délicieux goûter où l'on pouvait déguster du chocolat chaud, des jus de fruits, des gâteaux... sans oublier les photos avec le Père-Noël. Quelques jours plus tard, chaque enfant a eu sa photo dans un porte-clés.

Ensuite, les enfants ont assisté au spectacle de « L'étrange Noël de Bob Opartou ».

Pour terminer, le défilé de mode a séduit le public présent qui en était cette année le jury. De nombreux enfants ont défilé, et c'est à la suite d'un choix difficile qu'ont été élus les mini-miss/mister 2011 et miss/mister Vémars 2011 ainsi que leurs dauphin(es).



**Voici les résultats :**

**Mini-miss Vémars 2011 :**

Manon Dudit - Dauphine : Cyrine Jovelet

**Mini-mister Vémars 2011 :**

Charles Sauze - Dauphin : Jeremy Charles

**Miss Vémars 2011 :**

Maëlys Sy - Dauphine : Tiffany Bouyne

**Mister Vémars 2011 :**

Mathieu Pruszek - Dauphin : Clément Cantrel

Merci encore à tous pour votre présence et à l'année prochaine !

**Elsa SEDE.**

## Chiens dangereux.

**D**es règles à respecter pour la sécurité de tous. Posséder un chien de garde, de défense ou d'attaque est soumis à des règles particulières : vous devez être titulaire d'un permis de détention délivré en Mairie.

La délivrance du permis de détention de chien dangereux est conditionnée sur présentation de justificatifs d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour la 1ère catégorie), d'attestation d'aptitude du maître obtenue par un formateur agréé et d'évalua-

tion comportementale du chien réalisée par un vétérinaire.

La sanction prévue en cas de défaut de permis et d'évaluation comportementale est une contravention de 4<sup>e</sup> classe.

Pour les chiens de garde et de défense (2<sup>e</sup>me catégorie) : vous devez tenir en laisse et museler votre chien dans les lieux publics et transports en commun.

Pour les chiens d'attaque (1<sup>ère</sup> catégorie) : vous ne pouvez pas emmener votre chien dans les transports en commun ou lieux publics à l'exception de la voie publique ; votre chien doit alors être tenu en laisse et porter une muselière.

## Zen ongles à Vémars.

Pose de gel, capsule, french etc.

Pour tous renseignements, merci de téléphoner au 06.17.50.17.63.

## Cérémonie du 11 novembre.

**P**our cet évènement, l'émotion était grande lors du dépôt des gerbes au Monument aux Morts et dans la cour de l'école où les enfants, par leurs présences et la lecture de textes de témoignages de soldats, ont montré l'attachement qu'ils portent à l'histoire de leur pays.

Un pot de l'amitié a réuni ensuite l'assemblée en mairie.

Sylvie AUDRERIE

## Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

**L**a bonne humeur était encore au rendez-vous le samedi 20 novembre 2010 pour la sortie organisée par le Centre Communal d'Action Sociale. Cette année, direction la Russie ! Pendant presque deux heures, les ballets de Saint-Petersbourg nous ont fait rêver. Spectacle magique et féérique au son de la musique slave et des chants populaires et traditionnels russes. Des danseurs au charme irrésistible, des costumes flamboyants, enfin bref ! On en a « pris plein les yeux » !! Le sourire était sur toutes les lèvres lorsque nous avons repris le chemin de Vémars.

A l'année prochaine !

Christine BOUDET



# Remise des médailles et diplômes du travail.

Le vendredi 15 octobre 2010, étaient invités pour la remise des diplômes et médailles du travail :

**Médailles d'Argent : 20 ans**

Mesdemoiselles DRAUCOURT Murielle,  
GRASPELLI Valérie

Mesdames WARNET Véronique,

FLEURISSON Martine,  
HERNANDEZ Marie Claude,  
DEWAELE Marie Annick,

MIGUEL Christine,  
JARDIN Nadine

Messieurs JOSSET Philippe,  
FERNANDES José

**Médailles Vermeil : 30 ans**

Mesdames PEJOUX Chantal,  
PILLET Françoise, BUISSART Betty,

Messieurs BAUDRON Didier,  
BERGIEL Daniel,  
GAILLET Patrick,  
JOSSET Philippe,  
WARNET Martial

**Médailles d'Or : 35 ans**

Monsieur DECOT Philippe

**Médailles Grand Or :**

Monsieur LOUVET Alain  
Madame BRETON Annie



Monsieur le Maire a remis les diplômes et médailles du travail aux présents.

## Conseil des Sages

Le conseil des sages présente à Monsieur le Maire, au Conseil Municipal et à l'ensemble des Vémariotes et Vémariotes leurs meilleurs vœux pour cette année 2011.

L'année 2010 s'achève avec quelques satisfactions notamment :

- Dans notre participation aux commissions animées par nos élus traitant de la vie courante ou de dossiers plus importants pour le devenir de Vémars.

- Dans la mise en place les 1er samedi de chaque mois de 9h à 11h en mairie dans la salle du Conseil Municipal d'une cellule d'aide ouverte à tous, baptisée :

ECRIVAIN PUBLIC dont le seul but est d'aider les personnes qui ;

– N'osent pas ou qui ne peuvent plus écrire

– Lorsqu'on n'a ni le temps ni l'envie, ou que l'on a simplement besoin d'accompagnement avec une administration pour une réclamation etc.

La cellule mise en place par le conseil des sages garantit la confidentialité des propos échangés c'est pour cela que nous vous demandons de prendre rendez-vous afin que nous puissions accompagner personne après personne.

- Dans la rédaction en collaboration avec les Services Sociaux

d'une synthèse sur les aides, avantages et services dont peuvent bénéficier les personnes âgées de plus de 60 ans.

- Dans nos réunions plénières trimestrielles où chaque membre s'exprime librement sur tous les sujets ayant trait à Vémars, dans ce cadre n'hésitez pas à transmettre aux membres des sujets d'intérêt général.

Pour 2011 les membres du Conseil des Sages continueront à apporter leur sagesse et leurs expériences sur les dossiers qui leur seront proposés à titre consultatif par la municipalité.

Nous voulons également être une force de proposition sur des sujets importants, nous envisageons de poursuivre notre réflexion sur les personnes âgées de 60 ans et plus afin de mieux connaître leurs besoins futurs.

Nous disposons dans les échos de Vémars d'une rubrique permanente où nous vous tiendrons informé de nos activités. Vous pouvez contacter notre bureau aux adresses suivantes :

**Par Mail :** [conseil.des.sages.de.vemars@orange.fr](mailto:conseil.des.sages.de.vemars@orange.fr)

**Par courrier :** Conseil des sages Mairie de Vémars à l'attention de Monsieur Jacques ELFANT Secrétaire Général du bureau.

**Marius SZEZYGIEL, Président**

# Grand'R, un réseau de bus qui avance.

Les CIF, groupe KEOLIS, exploitant du réseau de bus Grand'R, reviennent sur le bilan des actions de l'année 2010. + 1% de trafic voyageur la semaine et + de 30% de trafic voyageur le week-end, ce sont les chiffres révélés par les derniers comptages de voyageurs. Cette augmentation est le reflet des efforts des CIF pour assurer la tranquillité des voyageurs et être plus attractif.

En 2010, accompagner la mobilité reste une priorité. Les CIF ont amélioré la sécurité sur le réseau et optimisé le dispositif des correspondances garanties.

## Un réseau plus sécurisé.

Depuis 2004, la sécurité a été renforcée sur les lignes les plus importantes. En 2010, l'ensemble des véhicules a été équipé de vidéo protection.

Les agents d'ambiances et les contrôleurs assurent au quotidien la sécurité des voyageurs. Cela permet d'assurer une prévention renforcée sur le réseau Grand'R.

Enfin, les derniers équipements en matière de protection permettent de sécuriser l'intérieur des véhicules. Un film plastique, appelé pelliculage de protection, protège le conducteur et les voyageurs en cas de bris de vitre.

## Correspondances garanties : un bilan satisfaisant.

Les correspondances garanties, initiées en Ile de France par

les CIF, Transilien et le STIF en 2009, permettent aux voyageurs d'avoir la garantie que le dernier bus en gare de Fosses/Survilliers et Louvres attend jusqu'à 20 minutes après l'arrivée théorique, en cas de retard du train.

Le partenariat SNCF et CIF a permis de renforcer ce dispositif. Le trafic des trains est suivi en temps réel et les écrans situés en gare assurent une meilleure information auprès du conducteur.

## CAP sur 2011 : les comptages.

2011 est l'occasion d'adopter le réflexe de la validation. En validant le trajet que vous effectuez, vous faites un geste citoyen et contribuez au bon fonctionnement du réseau.

Le STIF organise un comptage de voyageurs sur les lignes du réseau Grand'R. cette opération a pour but de déterminer le nombre de voyageurs sur le réseau de transport en commun et l'usage qui est fait des Pass Navigo, Imagine "R", Ticket T+...

Lors de votre montée, nous vous remercions de bien vouloir : montrer à l'enquêteur (identifiable par badge) votre titre de transport, valider votre titre de transport.

Cette opération permettra de connaître la fréquentation des lignes, de garantir l'offre de transport et de mieux répondre à vos besoins.

Benoit COUTURIER.

## GDF Suez.

Comme vous le savez, de grands changements ont affecté le marché de l'énergie en France depuis quelques années : séparation des activités commerciales et de distribution des deux grands acteurs historiques, EDF et Gaz de France, ouverture du marché de l'énergie à la concurrence, GDF SUEZ.

Afin de vous aider à mieux comprendre ce nouveau paysage énergétique, nous nous permettons de vous rappeler certains contacts utiles :

- **Urgence sécurité Gaz** : appeler le GrDF au 0800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- **Pour le raccordement au gaz naturel** : appeler le GrDF au 0810 224 000 (prix d'un appel local)
- **Si vous avez un contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France DolceVita** : 09.69.324.324 (appel non surtaxé) ou [www.dolcevita.gazdefrance.fr](http://www.dolcevita.gazdefrance.fr).

La liste des autres fournisseurs de gaz naturel et d'électricité présents sur Vémars est disponible sur le site de la Commission de Régulation de l'Énergie : [www.cre.fr](http://www.cre.fr)

## CICAS Retraite Complémentaire.

0820 200 189

(0,09€ TTC par minute à partir d'un poste fixe)

Pour préparer son dossier de retraite complémentaire Arrco, Agirc, ou Ircantec, c'est simple.

Contactez un conseiller au 0820 200 189 du lundi au vendredi de 9h à 18h. En lui communiquant votre nom et votre numéro de sécurité sociale, il pourra prendre en charge votre demande, vous conseiller sur les démarches à effectuer et vous indiquer les pièces à rassembler pour constituer votre dossier. Il vous proposera également un rendez-vous dans un centre d'information (CICAS) le plus proche de chez vous.

## L'Assurance Maladie du Val d'Oise.

Une adresse postale unique pour tous les Valdoisiens afin de permettre surtout de traiter plus rapidement leurs demandes : Assurance Maladie du Val d'Oise  
95017 CERGY PONTOISE CEDEX

# Les lingettes jetables : alliées ou ennemies ?

Apparues sur le marché dans les années 1990, les lingettes jetables connaissent un développement de marché très important. Leurs usages se multiplient dans notre vie quotidienne : pour entretenir la maison, essuyer les fesses des bébés, se démaquiller mais aussi pour nettoyer son chien, se rafraîchir les pieds ou enduire son enfant de crème solaire... Les lingettes sont des morceaux de textile pour une utilisation unique. 40% des foyers utilisent en moyenne 7 lingettes par semaine. Ce succès peut s'expliquer par les avantages pratiques de ces lingettes : prêtes à l'emploi et facilement transportables, elles ne nécessitent pas d'eau et sont simplement jetées après usage. Les consommateurs ne perçoivent pas toujours l'impact négatif de ce produit sur l'environnement et pensent parfois au contraire faire des économies d'eau en utilisant les lingettes.

Les lingettes présentent néanmoins un impact environnemental majeur celui d'augmenter considérablement la quantité de déchets ménagers. Elles produisent des déchets non recyclables, contrairement à la plupart des flacons de détergents, qui viennent gonfler la poubelle « classique ». Selon une étude de l'Observatoire Bruxellois de la Consommation Durable, en optant de façon régulière pour les lingettes, que ce soit pour l'hygiène personnelle ou l'entretien de la maison, un foyer peut augmenter la quantité de déchets qu'il produit de +/- 58 kilos par an, dont une grande partie n'est pas reprise par la collecte sélective. Nous devons savoir aussi qu'elles sont très souvent jetées dans les toilettes et comme elles ne sont pas biodégradables elles peuvent boucher les canalisations et entraîner un surcoût pour les résidents. Cette même étude montre également que nettoyer le sol avec des lingettes plutôt qu'avec une serpillière et un détergent tout usage peut coûter jusque 15 fois plus cher (555 par an contre 35 ).

Les lingettes ne remplaceront jamais les produits classiques : savon, détergent, vinaigre d'alcool, éponge, torchon, balai, raclette, brosse et chiffon, qui vous permettent d'avoir une maison parfaitement propre. Pour votre toilette préférez des produits plus simples : savon, lait démaquillant, produit solaire, papier toilette...

Beaucoup de lingettes sont tout simplement des produits superflus, par exemple nettoyer son chien alors qu'on peut le brosser ou pour protéger la couleur du linge alors qu'on peut tout simplement le trier...

N'utilisez peu ou pas du tout de lingettes ne peut que faire du bien à l'environnement et à votre portefeuille... et les alternatives existent.

Les alternatives : Les lessives polluent les eaux de nos rivières et menacent la vie aquatique. Préférez les noix de lavage, ou

balles de lavage, elles feront le même travail que le battoir de nos grands-mères, ou arrières grands mères pour certains d'entre vous. Vous pourrez ainsi utiliser moitié moins d'eau et de lessive.

Toujours pour la lessive, pensez au mélange de savon de marseille artisanal en copeaux et eau bouillante, excellent pour le linge des bébés et les peaux sensibles! Vous pouvez également remplacer l'adoucissant par du vinaigre blanc (très bon bactéricide et peu cher: 0,50 centime d' le litre) ou du bicarbonate de soude (5 les 500 g), naturel, entièrement biodégradable, il peut également désodoriser les chaussures! Pensez aussi au célèbre savon noir, il nettoie, assainit, fait briller, dégraisse...

Préférez les emballages en polyéthylène recyclable et si vous avez déjà un contenant pensez à acheter des recharges.

Par ailleurs, créez votre propre déboucheur écolo en mélangeant dans un récipient, le quart d'une tasse de poudre de tartre avec une tasse de bicarbonate de soude. Laissez reposer, puis versez-le dans le tuyau suivi d'une tasse d'eau bouillante. Laissez agir et le tour est joué !

Pour des économies importantes d'eau et de détergent, pensez aux chiffons et serpillières en microfibre : sèche, la microfibre attire les poussières, humide, elle dégraisse. Elle est très absorbante et lavable en machine, elles représenteront peut être pour certains d'entre vous un investissement mais très vite vous vous apercevrez du gain en faisant vos courses et préférez l'huile essentielle de thym à l'eau de javel.

Pour nettoyer votre micro-onde, placez une tasse avec un peu de vinaigre blanc ou d'alcool et chauffez pendant une à deux minutes. Les résidus éventuels seront décollés, votre micro ondes sera désinfecté et ouste les mauvaises odeurs, le vinaigre ôtera le calcaire autour de votre robinet et assainira votre carrelage et votre salle de bain pour un prix modique.

Pour enlever les traces noires sur les portes blanches, utilisez une pomme de terre coupée en deux et frottez. Rincez, le noir a totalement disparu ! Il en est de même pour les murs non lessivables.

Vous pouvez enlever les tâches de fruits avec du jus de citron mélangé à du sel, les odeurs désagréables dans le réfrigérateur avec un verre de lait.

En conclusion, avec toutes ces astuces, recettes, conseils, vous voilà parés pour un intérieur naturellement propre en réduisant le recours aux produits d'entretien classiques et vous réaliserez des économies.

**MP CLEGNAC.**



## Association P'tit Pierre.

L'association P'TIT PIERRE a organisé en partenariat avec la commune de Vémars son quatrième tournoi de poker le 4 décembre 2010.

Cet événement a réuni 134 joueurs malgré les chutes de neige importantes le jour même, les gens se sont mobilisés pour que l'organisation soit parfaite et tout le monde était au rendez-vous pour une noble cause.

Le gagnant du tournoi a eu le plaisir de repartir avec un



chèque cadeau d'une valeur de 300 € en cette période de fête, et l'association P'TIT PIERRE, grâce à cet événement, a pu offrir un baby-foot flambant neuf à la nouvelle unité d'adolescents et jeunes adultes du service hématologie de l'hôpital Saint-Louis à Paris.

La soirée, encore une fois, fut un succès.

Merci à tous les Vémarois de votre participation et de votre solidarité.



## Aéromodèle Club Vémars/Saint-Witz.

L'année 2010 a vu un renouvellement d'une partie des adhérents du club.

Contrairement à d'autres périodes de crise économique, le nombre d'adhérents n'a pas fortement diminué et s'est stabilisé à 54 personnes.

Notre Fédération (Fédération Française d'Aéromodélisme) par l'intermédiaire de sa représentation régionale et départementale s'est préoccupée des relations avec les autorités de l'aviation civile afin que le flou qui depuis des années entoure le statut de nos terrains vis à vis des aérodromes environnant (Roissy et le Bourget) soit levé. Les discussions avancent et les dossiers trouvent maintenant des interlocuteurs nommément désignés pour les traiter. L'année 2011 devrait voir aboutir cette reconnaissance.

Cette fin d'année est traditionnellement celle où petits et grands trouvent des cadeaux au pied du sapin, j'espère que nos amis modélistes auront trouvé le fameux modèle dont ils rêvaient depuis des années.

Ayant pu constater autour de moi que les petits hélicoptères avaient le vent en poupe et sans vouloir jouer les trouble fêtes, je me dois d'attirer l'attention des parents et utilisateurs sur les risques qui peuvent être induits par ces appareils improprement appelés « jouets ».



Tout d'abord les premiers instants de mise en route sont généralement les seuls d'une vie courte de « l'engin ». En effet la mise en route des pales du rotor provoque de nombreuses réactions qui déconcertent le pilote novice ; l'appareil part brusquement et le pilote commence à agiter les manettes de la radio commande ce qui ne fait qu'augmenter l'instabilité de l'appareil.

Pour votre sécurité et celles de ceux qui sont autour de vous, retenez qu'autant un hélicoptère dont le rotor fait 12/15 cm de diamètre est quasi inoffensif, autant un hélicoptère dont le rotor dépasse les 20 cm met en œuvre une énergie importante, les pales sont en fibre de carbone, fragiles car exposées en premier lieu dans un choc et peuvent se transformer en projectile affûté comme des lames de rasoir quand elles sont éjectées.

Prudence donc d'autant que ces « petits » engins ne supportent pas les courants d'air et sont à utiliser en intérieur.

Si vous avez un doute ou un problème de fonctionnement, passez au gymnase de Vémars le mercredi soir (8h30/22h30), quelques pilotes d'hélico cohabitent avec les avions indoor et seront heureux de vous donner les premiers « trucs » pour vous permettre de commencer à piloter.

**Le secrétaire du club, J. VANDERSTIGEL.**

# Danse Classique/Jazz

**En ce début de nouvelle année, nous vous présentons tous nos vœux de bonheur et de réussite  
TRES BONNE ANNEE A TOUS !!!**

Plusieurs élèves de l'école de danse classique de St witz se sont présentées fin novembre au concours Tsirelle, organisé en région parisienne pour les écoles adhérentes à la CND (Confédération nationale de danse). C'était cette année la 5e édition de ce concours qui propose des épreuves libres sur des musiques imposées, en respectant une certaine nomenclature d'éléments techniques.



Des enfants, parfois très jeunes (concours ouvert à partir de 6 ans) se présentent devant un jury composé de professionnels reconnus dans le milieu chorégraphique et obtiennent des récompenses en fonction de la qualité de leur prestation. Se présenter à ce genre de concours pour les jeunes danseurs équivaut à faire une compétition pour les jeunes sportifs. C'est très motivant aussi bien pour les élèves que pour les professeurs et cela permet de se situer dans le paysage de l'enseignement de la danse.

Il y a plusieurs degrés de difficulté pour ces concours, local, départemental, régional, national ou international (nous n'en sommes pas encore là pour les élèves Wéziens !). Il est important pour les élèves et leurs familles de savoir se situer par rapport à d'autres enfants d'autres villes, être la meilleure ou la moins bonne de son cours n'est pas forcément vérifié quand on se confronte à d'autres. Même si cela demande un surcroît de travail aux professeurs, il est indéniable que cela aide à se remettre en question, à évoluer et faire évoluer les élèves.

C'est pourquoi à l'école de danse de St-Witz nous essayons de présenter des élèves régulièrement à des concours organisés en Ile de France. Félicitons toutes les élèves qui y ont participé et plus particulièrement celles ayant obtenu des récompenses :

**Médaille d'or :** Jenna Giaoui (avec les félicitations du jury), Valentine Lachens et Hortense Wach,  
**Médaille d'argent :** Eléonore Meynier,  
**Médaille de bronze :** Franciane Rondet (prix spécial du jury) et Ilona Vuillaume,  
**1er prix :** Maria Infante et Chloé L'Huillier,  
**2e prix :** Orane Le Saout.

Encore BRAVO ! Précisons qu'au mois de mars un autre concours permettra à nos élèves (toujours volontaires) de représenter l'école, mais cette fois en groupe ! Elles semblent très motivées.

Le cours d'adultes, tant attendu, a commencé au mois de novembre au complexe sportif de Vémars. Nous sommes ravies du succès qu'il rencontre. Les élèves sont très motivées et, aux dires d'Alice, leur professeur, très perfectionnistes !

Nous vous rappelons que les stages de claquettes se poursuivent : les prochains auront lieu les 05 et 6/02 et 19 et 20/03 de 14 h à 16 h le samedi et de 10 h à 12 h le dimanche. Ne soyez pas timide et n'hésitez pas à venir nous rejoindre car Germain, notre professeur, reprend à chaque fois les pas appris lors des précédentes séances. Vous ne serez donc pas perdu.

Comme chaque année, du 7 au 11 février, les cours ouvrent leurs portes afin que vous puissiez découvrir la façon de travailler de vos enfants, ces dates sont à noter et les professeurs vous attendent...

## Dates à retenir :

**2 février :** examen de jazz à Marly,  
**5 et 6 février :** stage de classique et contemporain  
**25 mars :** démonstration d'une partie des élèves à Marly  
**26 et 27 mars :** stage de danse classique et de caractère,  
**24 et 25 juin :** spectacle de fin d'année autour du thème « Pour l'amour de l'Art »

Souhaitons bon courage à toutes nos élèves, qui, à peine les examens passés, devront s'attaquer aux programmes des démonstrations.... Que de travail.... !!! Mais tout ceci se fait dans l'enthousiasme et la bonne humeur.

BONNE ANNEE !

**Le Bureau**

[florence.prost@neuf.fr](mailto:florence.prost@neuf.fr)  
[f.gru@lbertysurf.fr](mailto:f.gru@lbertysurf.fr)

# Ambiance Mauriac.

Le musée de Vémars reçoit avec beaucoup de plaisir le visiteur qui, connaissant bien l'œuvre de François Mauriac, est allé dans sa Gascogne natale à la recherche de sa silhouette parmi les vignes de Malagar. Venir ici se recueillir sur sa tombe est pour lui un besoin.

Au milieu des objets et des souvenirs qui nous ont été confiés, nous évoquons ses séjours à Vémars tels qu'il les a lui-même racontés ou qu'ils nous ont été rapportés par sa famille et son entourage. Le visiteur découvre ici un Mauriac qu'il ne soupçonnait pas, venu chez nous pour y vieillir en paix parmi les fleurs et les arbres.

Cet aspect mal connu de l'écrivain, cet amour inconditionnel de la nature en a fait un ardent défenseur. Son bloc-notes de mai 1964 reste un vibrant plaidoyer dénonçant l'agonie de cette nature alors agressée par les travaux de l'autoroute du Nord. Notre visiteur ressent une intense émotion lorsque, sous les arbres majestueux du parc de La Mothe, il met ses pas dans ceux du Maître.

Pour François Mauriac, le culte de la Nature était inséparable de sa foi en un Dieu dont il avait une conception toute personnelle. Le visiteur du musée regrette souvent de ne pas pouvoir entrer dans l'église où, chaque dimanche matin, il descendait à pied pour recevoir des mains du prêtre « le corps du Christ », suprême joie pour ce catholique passionné.

On nous félicite de poursuivre obstinément la réhabilitation de notre élégant sanctuaire et de préserver le site unique qu'il compose avec le triangle des tilleuls centenaires de la place, centre vert de notre village que les Franciliens d'alentour nous envient.

Cette « AMBIANCE MAURIAC » déjà évoquée dans ces colonnes en octobre 2009 (bulletin n° 25) a fait l'objet de débats au cours desquels a été tentée la mise au point du projet d'aménagement du parc de la mairie, progrès nécessaire pour les uns, pis aller pour les autres.

Le même esprit nous mènera bientôt à aménager la place de l'église. Prise d'assaut chaque jour par des véhicules de toutes tailles, parfois nombreux et toujours pressés, elle doit les accueillir, assurer leur fluidité et leur sécurité.

Elle devra aussi rester accessible sans risque aux piétons de tous âges, aux voitures d'enfants et de handicapés se rendant à la « supérette », à la pharmacie, à la boulangerie, à l'école... ou à l'église, auxquels il faudra bien faire comprendre que leur sécurité dépend aussi de leur discipline.

Qu'on le veuille ou non, notre place de l'église sera toujours le rendez-vous de Vémarois en quête de convivialité et de détente, parmi les pelouses et les fleurs, à l'ombre de nos chers tilleuls. Des générations s'y sont succédées, les pierres de l'église pourraient en témoigner.

François Mauriac qui avait fait planter dans son parc l'alignement des peupliers d'Italie, écrivait :

*« Aménager le territoire, c'est atteindre son âme même dans ces paroisses mortes où Péguy entendit sa dernière messe. »*

et, plus précisément, le 16 juillet 1966 :

*« Il n'est pas une pierre en Ile de France et pas un arbre qui ne puisse être touché sans respect. »*

La pierre de chez nous se désagrège, elle doit être restaurée ou remplacée. L'homme n'est pas éternel, l'arbre non plus. Un tilleul mourant doit impérativement être relayé par un jeune plant.

Nœud de circulation pour le technicien, cœur du village pour l'habitant, la place communale doit être conçue pour qu'elle continue d'assurer ces fonctions difficiles et complémentaires.

**Jean GOLINELLI.**



## Au Complexe Sportif

Séances de Relaxation tous les lundi de 20h à 21h30 (Dojo)

Séances de Gym Douce : mardi de 20h à 21h15 (Salle de Danse)  
vendredi de 10h à 11h15 (Dojo)

Yoga du Rire-Rigologie tous les 2ème samedi de chaque mois de 9h à 10h (Salle de Danse)



Ateliers de Relaxation samedi matin de 9h à 13h (Salle de Danse) :  
22 janvier 2011, 26 mars 2011, 21 mai 2011

Au sein de l'Association : 9 avenue des dix Arpents

Séances de Biosynthèses interactives (petit groupe de relaxation « 4 à 5 personnes », travail à caractère plus spécifique)  
samedi matin de 10h à 13h  
15 janvier 2011, 19 février 2011, 19 mars 2011, 16 avril 2011, 28 mai 2011, 18 juin 2011

Association « Fleur de Lotus »  
Martine Guiborat  
Tél : 06 99 20 49 26  
mail : [fleurdelotus.relaxation@orange.fr](mailto:fleurdelotus.relaxation@orange.fr)  
site : [www.fleurdelotus-relaxation.com](http://www.fleurdelotus-relaxation.com)

Martine Guiborat, Relaxologue certifiée en Relaxation Créative et Dynamique (groupe), Relaxologue en Biosynergie (individuel), Animatrice de Club de Rire et de Club de Jeux, Rigologue, Initiée à la Sonologie (Toucher par les sons), formée aux techniques de Massage Détente et Bien-Être.

Agreee par la Fédération Internationale de Relaxologie et l'Ecole Internationale du Rire

## A.P.E.V.

« *Il faut laisser le temps au temps* », jamais proverbe ne s'est révélé plus exact. Quinze années de persévérance et d'investissement ont été nécessaires afin que l'église Saint Pierre – Saint Paul retrouve son lustre d'antan.

Cette année, nous nous sommes attachés plus particulièrement à la parer de quatre nouveaux lustres que nous avons commandés à la cristallerie « Fersler-Fischer » en Alsace. Vous pourrez admirer la qualité de ces pièces en bronze et cristal réalisées dans la tradition de la taille à la main des anciens Maîtres Verriers. La transparence parfaite du cristal enchantera les amateurs de beauté en quête de valeurs intemporelles.

Un porte-affiche sera installé très prochainement sur le parvis et évitera ainsi l'affichage disgracieux sur la porte de l'église.



Un tableau représentant la Saint Famille est actuellement restauré par Mademoiselle Philippine GARNIER dans un atelier parisien. Celle-ci nous a déjà démontré son talent en restaurant le grand tableau de Saint Pierre qui a été raccroché au-dessus de la porte menant au clocher. Bien entendu, nous poursuivrons nos actions et resterons très attentifs au patrimoine Vémarois afin que demain notre village garde son caractère qui fait

que l'on s'y sente bien. Il nous reste à remercier vivement la municipalité et à souhaiter aux Elus, à tous les membres de notre association et aux Vémarois une bonne et heureuse année 2011.

**Le Président, Mirial WARNET**

## Football Club de Vémars-Saint Witz.

**A** l'aube de cette nouvelle année, Le FC VEMARS-SAINTE WITZ, dirigeants et entraîneurs vous souhaitent « une bonne et heureuse année 2011 ».

« Parc des Princes » : Nos joueurs ont pu assister en octobre et en novembre à deux matchs de ligue 1 PSG – CAEN et PSG- NICE.

Le club a organisé au complexe sportif de VEMARS : « un NOËL pour tous ».

Le principe est simple, les enfants adhérents du club amènent un jouet, un livre...la collecte est ensuite remise au service social pour que Noël soit une fête pour tous les enfants.

Une équipe de Plailly était présente pour une rencontre amicale, un goûter servi aux enfants en présence du Père Noël, conclut cette après-midi fort sympathique.

En préparation, un tournoi sur l'Île de Ré pour nos poussins et benjamins, au mois de juin si le nombre d'inscrits le permet. Les matchs reprennent déjà, souhaitons que la météo se montre plus clémente pour nos petits footballeurs.

## Bibliothèque

**Romans** : UN OCEAN DE PAVOT – Amitav Ghosh  
IL ETAIT UNE FOIS DANS LA VALLEE – Claude Michelet

BRIDA – Paulo Coelho

**Policiers** : LE RIRE DU CYCLOPE – Bernard Weber

**Enfants** :

LAURA CHERCHE LE PERE NOEL – Klaus Baum Gart

PAPA REMONTE LE TEMPS – Raymond Milesi

MIMI N'EST PAS FROUSSARDE – Christine Nöstlinger

L'ILE DU CRANE – Anthony Horowitz

Nous cherchons des bénévoles pour les mercredis et samedis.

Nous vous rappelons que nous sommes fermés tous les 4<sup>èmes</sup> SAMEDI de chaque mois

Nos jours et heures d'ouverture :

Le mercredi de 15 h à 17 h45

Le samedi de 10 h à 11 h 45

Nous souhaitons une bonne année à tous.

**Madame BOULON.**

# Le VAL

Comme chaque année, l'équipe du VAL vous souhaite une bonne année 2011 et vous remercie de votre participation à nos différentes activités telles que la BROCANTE, les FEUX DE LA ST JEAN, le LOTO, le REPAS, NOËL.

Vous avez été une centaine à répondre lors de notre LOTO annuel et environ 150 au REPAS ANTILLAIS en novembre. Cette dernière activité a été un véritable succès puisqu'elle s'est clôturée sur les coups de trois heures du matin, sous le rythme endiablé et des saveurs épicées des îles avec le concours des vémarois et des habitants des communes voisines.

Des couleurs chaudes des Antilles, nous sommes passés aux couleurs hivernales et aux délices du mois de décembre, la distribution des cadeaux de Noël offerts par le VAL à l'école maternelle de VEMARS s'est déroulée dans une ambiance festive avec viennoiseries, jus de fruits et bien évidemment la présence du Père Noël qui a bien voulu se déplacer malgré

son planning très chargé.

Nous tenons à vous rappeler que votre participation à nos activités sont essentielles pour pouvoir financer le repas à thèmes, le feu d'artifice de la ST JEAN, les cadeaux de Noël pour nos enfants.

Le VAL ne vit d'aucune subvention mais de votre participation uniquement, c'est pourquoi votre aide et votre déplacement doivent croître si vous désirez voir encore subsister ces activités qui égalaient la vie de notre village

*Ps : A venir nos prochaines activités pour 2011*

## L EQUIPE DU VAL



## A.V.E.C.

L'aide aux devoirs a démarré en septembre 2000. Elle est destinée aux enfants essentiellement d'école primaire et quelques enfants du collège en dehors de cadre scolaire.

Pour la rentrée 2010-2011, nous manquons de bénévoles (pour le collège) pour assurer cette aide. Nous faisons un appel aux personnes intéressées par cette expérience aux jours qui leur conviennent. Ce sont les :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h30 à 18h30.

Depuis l'année précédente, nous avons démarré l'alphabétisation. Nous nous retrouvons le mardi et vendredi de 14h à 15h30.

Vous pouvez appeler soit :

Mme PAGET 01.34.68.97.55

Mme BRAZIER 01.34.68.59.93

# U.S.C.V. Horizon 2011

**L**es membres directeurs et les professeurs de l'USCV vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2011 !

Nous souhaitons à tous nos adhérents de profiter de cette nouvelle année pour continuer à pratiquer avec passion et dynamisme leur sport préféré !

## U.S.C.V. Auto Défense Douce

**N**e vous êtes vous jamais interrogés sur votre réaction face à une agression ou une tentative d'agression ?

Tout le monde ne peut être aguerri et savoir réagir au mieux face à un ou plusieurs agresseurs, pourtant il existe des techniques simples et très efficaces, utilisables par tous pour dérouter et neutraliser vos assaillants.

Repousser un importun, trop collant, par une simple pression de l'index, neutraliser quelqu'un de menaçant par une torsion de poignet...

L'USCV, vous propose de venir acquérir, en petit groupe, les bons réflexes chaque Samedi Matin de 10h00 à 11h00, dans une ambiance sympathique, sous la responsabilité d'enseignants diplômés. **Ce cours est ouvert à toutes et à tous sans condition de forme physique, ou de pratique sportive particulière !!!**

Venez nous rejoindre et tenter une expérience nouvelle qui vous donnera de l'assurance dans les situations difficiles. Nous vous invitons à nous rejoindre le samedi matin de 10h00 à 11h00 au Dojo du complexe sportif pour venir découvrir ce cours (cours d'essais gratuits).

## U.S.C.V. Tennis

**L**a section Tennis Enfants de l'USCV connaît encore cette année un énorme succès.

Les 24 enfants qui la composent pratiquent leurs cours tous les mercredis de 16h00 à 20h00 sur le court de tennis du complexe sportif.

Très apprécié des enfants, notre Professeur, Julien LAUNAY, n'est pas étranger à ce succès !

Julien est âgé de 32 ans et est professeur de tennis à l'USCV depuis l'ouverture du complexe sportif en 2004.

Le tournoi interclubs réunissant les sections tennis de Villeron, Moussy-le-Neuf, Fontenay-en-Parisis et l'U.S.C.Vémars a débuté le samedi 15 janvier. Pendant deux mois et chaque samedi, nos adhérents affronteront leurs homologues des clubs voisins lors de matchs en simples hommes, simples dames, doubles hommes, doubles dames mais aussi en doubles mixtes.

Un grand merci à François BASSEMAYOUSSE, notre président de section qui pilote notre club dans ce tournoi.

Après avoir fini deux années de suite à la deuxième place, augurons un succès de l'USCV pour l'édition 2011.

**Fabrice CARLI, Président USCV**



# Nos rues racontent...

## Rue Louis Pasteur et impasse Edouard Leven.

**L**ouis PASTEUR (1822-1895) est l'un des plus connus de nos savants. Ce génial Jurassien, physicien et chimiste distingué, s'intéressa à 35 ans aux fermentations et aux stérilisations, pour se spécialiser à partir de 1870 dans la biologie, l'étude des bacilles du charbon du mouton et le choléra des poules, et découvrir enfin le virus de la rage et créer le vaccin qui le rendit célèbre.

La rue Louis Pasteur regroupe deux anciennes voies. Depuis la rue dite de la Mairie jusqu'à la grille du château, elle s'appelait rue Choquet et desservait à droite la ferme Macé-Clary, et à gauche la ferme Thudert-Boulangier, probablement détachée du parc seigneurial. Elle se confond alors avec la rue dite (en 1494) « rue de l'Eglise à Montmélian » qui descend jusqu'au portail du parc des Carneaux. De là, on allait à gauche vers Montmélian, et à droite vers Sainte-Opportune de Moussy le Neuf.

Les murs de l'enclos seigneurial ont été édifiés en 1688 par Nicolas de Saintot-Pingré, le seigneur. De part et d'autre du portail, s'élevaient deux tours dont les vieillards se souvenaient encore en 1868. Auparavant, une sente partait de là, coupant le parc en diagonale en droite ligne vers Montmélian. On dut ensuite emprunter la « rue Neuve » devenue rue du Jeu d'Arc.

Avant qu'elle fût dénommée rue Pasteur, les Vémariois l'appelaient rue Haute, par opposition avec la « rue Basse » qui suivait le vallon du ru de la Michelette. Après quelques groupes d'habitations, la rue desservait à droite la ferme du seigneur s'étendant jusqu'à la rue basse et la rue du Gué Malaye. À gauche, une propriété a été détachée du parc entre la rue et la sente de Montmélian. Maintenant entourée de grands murs, elle a été improprement appelée « ferme de la Seigneurie ». Ce grand ensemble comprend une grande maison bourgeoise perpendiculaire à la rue, et un quadrilatère de communs qui mériteraient d'être classés et

protégés. Ce fut l'habitation d'Armand Bouchard, ancien maire et demi-frère de Léon Bouchard puis de sa parente, Madame Soutrenon. Elle connut d'autres occupants comme Albéric Buffault, tenancier de la ferme « d'en face », du Conseil économique et social.

Sous l'occupation allemande, les Vémariois l'appelaient « la maison Daladier », parce que le signataire en 1938 des accords de Munich y venait souvent, paraît-il, avec d'autres politiciens du même bord, pour profiter de libations ne connaissant guère les restrictions alimentaires. Le propriétaire était alors importateur de machines agricoles, activité encouragée par l'occupant pressé de nous prendre nos récoltes...

Cet ensemble fut enfin acheté par une société civile immobilière appartenant à la famille Leven, qui exploitait et commercialisait les eaux gazeuses « Perrier ». Monsieur Edouard LEVEN y passait toutes ses fins de semaine. C'était un homme de forte corpulence et très sympathique. Il n'allait pas à l'église, mais était un modèle de générosité. Très proche des Vémariois, il fut un fidèle bienfaiteur des associations locales, sportives, culturelles ou caritatives.

Quelles que soient les convictions confessionnelles ou politiques de son interlocuteur, il savait, sous un air naturellement jovial lui témoigner du respect. C'est pourquoi la municipalité attendait l'occasion de l'honorer. Dès que la pâture située à l'angle de la rue François Mauriac et de la rue du Gué Malaye fut morcelée et construite, la rue en impasse qui la desservait fut nommée « Impasse Edouard Leven ». La rue Léon Bouchard n'existe que depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, lors du percement de la voie menant à Survilliers. Elle prolonge l'actuelle rue Pierre Curie, puis reprend le tracé ascendant de la rue Croix Boissée, vers la mairie, le cimetière et la sortie du bourg en direction de Mauregard.

**Jean GOLINELLI. (à suivre)...**

# Etat civil

## Naissances :

- CRESPEAU-CRONIER Théo,  
né le 26 juin 2010  
à Paris -19ème
- KATSURAKIS Olivia  
née le 7 juillet 2010 à Senlis
- RIVIERE Théo  
né le 12 août 2010 à Senlis
- EL GHABRI Lorenzo  
né le 1er octobre 2010 à Creil
- BONDOT Lyna,  
née le 11 octobre 2010 à  
Senlis
- VAN BURK Lya,  
née le 12 octobre 2010 à  
Senlis
- VAN BURK Liza,  
née le 12 octobre 2010 à  
Senlis
- MIRZA Zoha  
née le 17 octobre 2010  
à Paris 14ème
- SAUZE Louis,  
né le 18 octobre 2010 à  
Senlis

- VAN BURK Emma  
née le 19 octobre 2010 à  
Senlis
- PAULINI Sean,  
né le 14 novembre 2010  
à Gonesse
- ELIAS Lauréana,  
née le 6 novembre 2010  
au Blanc Mesnil
- KASILINGAM Yalène,  
né le 19 novembre 2010 à  
Senlis
- DESNOT Emma,  
née le 20 novembre 2010  
à Sarcelles
- BARDIN Ethan,  
né le 15 décembre 2010 à  
Senlis
- MOUNZEO Dan-Enzo,  
né le 20 décembre 2010  
à Paris 10ème
- PHAN NGOC Yannau,  
né le 30 décembre 2010  
à Paris 14ème .

## Décès :

- LEBON Alain,  
décédé le 15 juillet 2010 à  
Gondreville
- ERNOULT Alain,  
décédé le 11 octobre 2010 à  
Louvres
- MIET Georges,  
décédé le 9 novembre 2010 à  
Gonesse
- RICARDEAU veuve SENE  
Suzanne,  
décédée le 9 décembre 2010  
à Gonesse
- DEVAUX Bernard,  
décédé le 18 décembre 2010  
à Clichy la Garenne.
- MOUTIER Bernard,  
décédé le 19 janvier 2011  
à Gonesse.

## *Vœux de la Commission.*

*Les membres de l'équipe de la Commission vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour cette nouvelle année.*

*Ils seront attentifs à vous donner encore plus d'informations.*

*Un grand merci aux associations, à tous ceux et celles, qui contribuent par leurs articles,  
à la réalisation des « Echos de Vémars ».*

### Commission information :

Christine BOUDET, Georgette BRAZIER, Sylvie CRETIN-AUDRERIE,  
Agnès GIL, Michel PETRIS, Patrick PROFIT.

Imprimerie : J.B. Impressions, 60128 Plailly - 03 44 63 46 76